

Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « fermeture de grappes » à « grappes fermées » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Mildiou

De nouveaux symptômes sont visibles sur feuilles notamment. La virulence de la maladie n'est pas forte mais il faut protéger le feuillage.

Les pluies des 3 et 4 juillet (entre 0,4 mm à Perpignan et 5,9 mm à St Paul de Fenouillet) ont pu permettre de nouvelles contaminations et repiquages les symptômes seront visibles à partir du 15 juillet. Les orages successifs sur les Fenouillèdes et le Bas Conflent peuvent être sources de nouveaux repiquages sur feuilles dans les parcelles où il est présent.

La modélisation indique que le risque reste stable.

Oïdium

Les grappes sont fermées mais la virulence du champignon est très importante dans certaines parcelles du vignoble départemental. La période de forte sensibilité est terminée mais les parcelles et cépages ayant des impacts et attaques sur grappes d'oïdium, à ce stade doivent être protégées jusqu'à la véraison.

Eudémis

La deuxième génération se déroule de façon normale sur tous les secteurs. Sur les secteurs précoces (La Plaine) les dépôts de pontes fraîches sont terminés. Sur les secteurs des Fenouillèdes les pontes vont s'intensifier dans les jours à venir.

STRATEGIES

Mildiou

Sur les parcelles présentant des symptômes, maintenez la protection. Si le dernier traitement n'a pas été lessivé, une dose inférieure de 300 à 500 g de cuivre métal/ha doit suffire. Si le traitement a été lessivé, maintenez une dose entre 600 et 800 g de cuivre métal/ha, selon la vigueur de la parcelle.

En absence de lessivage, il est inutile de poursuivre la protection au delà de l'arrêt de croissance de lavigne.

Privilégiez les spécialités commerciales homologuées à des doses de cuivre inférieures à 1600 g de cuivre/ha.

Sur les parcelles sans symptômes, les traitements peuvent être suspendus jusqu'à ce qu'un nouvel épisode contaminant soit annoncé.

Prenez les mesures nécessaires (réglage du pulvérisateur, nombre de rangs traités, relevage de la végétation.....) pour avoir une qualité de pulvérisation irréprochable.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr

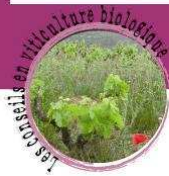


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la véraison sur les parcelles ayant des dégâts et/ou dans un environnement infecté.

En présence d'une attaque importante, 2 interventions à 6 jours d'intervalles, avec un soufre mouillable à dose d'homologation ou un soufre poudrage peuvent permettre une stabilisation de la situation. Cependant les symptômes ne disparaîtront pas. Il faudra continuer la protection à cadence de renouvellement, jusqu'à la véraison.

Eudémis

Sur les secteurs de la **Plaine**, du **Cru Banyuls** et **de la Moyenne Vallée de l'Agly** (Calce (Cabanac), Estagel, Latour de France, Maury (du Mas Amiel au village), Tautavel (la devèze)), **des Premiers coteaux** (Trouillas, Terrats, Fourques, Caixas, Montauriol, Tordères, Castelnou, Llauro, Oms), **de la Vallée de l'Agly** (Tautavel (Verdouble), Vingrau), **des Fenouillèdes 1** (Maury (du village à St Paul), Saint Paul de Fenouillet, Caudiès de Fenouillèdes) et **de la Haute Vallée de l'Agly** (Planèzes, Rasiguères, Caramany, Cassagnes, St Arnac, Ansignan, Lesquerde, Lansac, Bélesta)

- Il est a priori trop tard pour positionner les traitements insecticides biologiques (*Bacillus thuringiensis* ou Spinosad).
- Observez les parcelles ayant reçu une première application d'insecticide en seconde génération, en fin de rémanence du produit utilisé (10-14 jours selon la spécialité commerciale utilisée) : en présence de nouvelles pontes fraîches, renouvelez le traitement. Dans le cas contraire, il est inutile de prévoir une nouvelle application sur cette génération

Sur le secteur des Fenouillèdes 2 : Tarerach, Montalba le Château, Trévilach

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 20 au 22 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 19 au 22 juillet

Rappels :

Les applications de Bt et de Spinosad doivent intervenir lorsque la tête noire de la larve est visible dans l'œuf (couramment appelé stade « tête noire »). Celui-ci est atteint environ 1 semaine après le début des pontes.

Soyez vigilants : de fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'application des produits sur vos propres parcelles en fonction du stade de développement de l'eudémis.

Le Success 4 (substance active spinosad) ne peut être utilisé que 2 fois par campagne et par ravageur. Si une parcelle a reçu une première application de spinosad en seconde génération, en cas de nécessité de renouvellement (cf paragraphe ci-dessus), appliquez un traitement avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis*. Il est préférable de conserver la possibilité d'appliquer la seconde application de spinosad lors de la troisième génération.

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.nicolas@wanadoo.fr

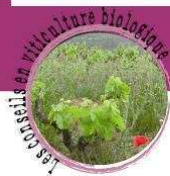


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail www.agribio-languedoc-roussillon.fr

Prochain bulletin le mercredi 21 juillet

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 13 juillet 2010

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr